



2022

Comité Raglan
Rapport annuel

Contenu

À PROPOS DU COMITÉ	3
À propos de l'Entente Raglan	3
À propos du Comité Raglan	3
Histoire du Comité	6
Travailler ensemble	8
MISE EN ŒUVRE DE L'ENTENTE RAGLAN	10
Priorités établies pour 2022	12
Actions du Comité Raglan de 2022	13
Actions des sous-comités en 2022	16
PRIORITÉS POUR 2023	20
ANNEXE	21
Résumé des réunions	22
Réunions régulières du Comité Raglan	22
Préoccupations et commentaires	25
Glossaire terminologique du plan de fermeture	26

À propos du comité

À propos de l'Entente Raglan

Mine Raglan, une propriété de Glencore, est une société minière de calibre mondial située au Nunavik, dans le nord du Québec. Elle exploite des mines souterraines de nickel qui figurent parmi les mines de métaux de base les plus riches au monde.

Pour soutenir l'exploitation des mines, l'Entente Raglan a été signée en 1995 par Mine Raglan et cinq partenaires inuits : la Société Makivik, les deux communautés inuites de Salluit et de Kangiqsujuaq, et leur société foncière respective. Il s'agissait de la première entente sur les répercussions et les avantages signée au Canada entre une société minière et une population autochtone. L'Entente comprend un certain nombre de considérations sur la protection de l'environnement, les dispositions

financières, les entreprises locales, les programmes de formation et d'emploi locaux et la résolution de conflits.

Le Comité Raglan, composé de représentants des parties signataires, a été mis en place pour soutenir la mise en œuvre de l'Entente. En janvier 2017, les cinq signataires ont renforcé l'entente initiale par des mesures supplémentaires visant à favoriser la mise en œuvre des conditions gagnantes pour l'avenir des collectivités du Nunavik et de Mine Raglan.

L'Entente Raglan a été —et continue d'être— une référence pour d'autres ententes entre les groupes autochtones, l'industrie minière et d'autres secteurs industriels.

À propos du Comité Raglan

Les objectifs du Comité Raglan, tels que décrits dans l'Entente Raglan, sont les suivants :

- servir de tribune officielle pour faciliter la communication entre l'équipe de Mine Raglan et les parties inuites ;
- fournir un cadre de coopération efficace pour les activités de Mine Raglan et la mise en œuvre de l'Entente Raglan ;
- exercer les fonctions qui lui sont dévolues par l'Entente Raglan.

Au-delà de ce qui est exigé dans l'Entente Raglan, le Comité peut également soutenir la mise en œuvre de l'Entente Raglan par les moyens suivants :

- recevoir les commentaires de l'équipe de Mine Raglan sur le rendement de la mine et sur les questions soulevées par les parties inuites, y compris au moyen de processus de mobilisation communautaire ;
- fournir un lieu de dialogue riche et éclairé et un forum pour l'équipe de Mine Raglan afin de mettre à l'essai les politiques et les approches de la mine, et de soulever des questions pour obtenir des conseils ;
- encourager l'équipe de Mine Raglan à évoluer et à placer la barre plus haute en ce qui concerne les performances environnementales, sociales et économiques de la mine.

Membres du Comité Raglan

EN DÉCEMBRE 2022



- | | |
|-----------------------------|---|
| Samwillie Grey Scott | → Surintendant adjoint – Tamatumani et formations, Mine Raglan |
| Amélie Rouleau | → Directrice – affaires publiques, communications et relations communautaires (présidente), Mine Raglan |
| Andy Moorhouse | → Vice-président – développement économique, Société Makivik |
| Isabelle Lapierre | → Directrice – environnement et gestion des risques, Mine Raglan |
| Annie O. Kenuayuak | → (Retraitée – travaillait à Mine Raglan) |
| Matthew Arngak | → Gardien Uumajuit de Kangiqsujuaq – Administration régionale Kativik (ARK) |

Personnes n'apparaissant pas sur les photos (membres officiels jusqu'en décembre 2022) :

Laurent Vivier, directeur – ressources humaines, remplacé en décembre 2022 par **Samwillie Grey Scott**

Jean Drolet, directeur – prévention et mesures d'urgence, services de santé et d'amélioration continue (travaillait auparavant en tant que directeur – environnement, santé et sécurité/risque et amélioration continue) remplacé en décembre 2022 par **Isabelle Lapierre**

Quelques faits

SUR LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ RAGLAN

Selon l'Entente, le Comité Raglan doit se réunir deux fois par année. Afin de faire preuve d'une plus grande diligence et d'assurer un échange régulier et transparent d'informations,

le Comité Raglan tient des réunions quatre fois par an.

Le président du Comité est élu pour un mandat d'un an

et est nommé par les parties inuites et la Mine Raglan. Le président doit veiller à ce que chaque représentant ait l'occasion de participer aux réunions du Comité et d'y être entendu.

Les membres du Comité Raglan sont nommés par leurs parties respectives

et peuvent être remplacés à la discrétion de chaque partie.

Tous les membres du Comité Raglan doivent être disponibles

pour chaque réunion afin de veiller à ce que toutes les parties soient représentées et puissent contribuer aux discussions.

Le Comité Raglan a établi un ensemble de « règles de base » qui lui permettent de fonctionner efficacement et de collaborer pour atteindre des objectifs communs.

Certaines de ces règles de base comprennent la transparence, la confiance et le respect.

Tout membre du Comité Raglan peut demander qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour.

Des procès-verbaux sont préparés pour chaque réunion

et tous les membres ont l'occasion de valider l'ébauche du procès-verbal avant qu'il ne soit finalisé.

L'Entente Raglan et le Comité Raglan ont célébré leur 25^e anniversaire le 28 février 2020.

Histoire du Comité



1995

Ratification de l'Entente Raglan

Mine Raglan et cinq partenaires inuits ont signé l'Entente Raglan, ce qui a donné naissance au Comité Raglan.



2013

Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social (EIES) des éoliennes de Katinniq



2014

Consultation préliminaire et dialogue ouvert

En collaboration avec les intervenants locaux et régionaux, des discussions ont été organisées pour déterminer comment les consultations seraient menées dans le cadre de l'EIES sur le projet Sivumut. Ce dialogue a permis d'établir plusieurs initiatives, dont le forum sur l'environnement.



2014 -
2015

Consultation pour le projet Sivumut

À la suite des consultations, les résultats de l'EIES ont été présentés et des mesures d'atténuation ont été proposées pour le projet Sivumut, afin de recueillir des commentaires et de veiller à ce que les préoccupations soient prises en compte.



2016 -
2017

Sous-comité Sivumut

En avril 2016, le Comité Raglan met sur pied le sous-comité Sivumut pour faciliter la collaboration entre les intervenants inuits et Mine Raglan lors de l'examen du projet Sivumut. Ce sous-comité existait jusqu'à l'examen de l'Entente Raglan en 2017.



2016

Visites annuelles des communautés et forums sur l'environnement

Mine Raglan a commencé à proposer des visites communautaires annuelles à la mine, ainsi que des forums annuels sur l'environnement dans les communautés de Salluit et de Kangiqsujuaq (ces initiatives sont désormais intégrées dans l'Entente Raglan).



2017

Examen de l'Entente Raglan pour le projet Sivumut

En janvier 2017, l'examen effectué par les cinq signataires de l'Entente Raglan a permis d'inclure des mesures supplémentaires et d'augmenter la capacité de traitement de Mine Raglan à 1,5 million de tonnes (plus ou moins 10 %).



2017 - 2018

Sous-comités

Plusieurs sous-comités ont été créés, y compris le sous-comité de fermeture, le sous-comité d'Akkivik et le groupe de travail sur les entreprises inuites et l'examen du programme Tamatumani. Mine Raglan a également créé des postes d'agents de liaison avec les collectivités minières et d'agents de surveillance de l'environnement de Salluit et de Kangiqsujuaq.



2018

Activités de réseautage entre entreprises

Mine Raglan et la Société Makivik ont organisé des activités de réseautage avec des entreprises de Salluit et de Kangiqsujuaq afin de favoriser le développement des entreprises et l'entrepreneuriat. L'objectif était d'augmenter le nombre d'entreprises inuites et de promouvoir le bien-être socioéconomique.



2020 - 2021

Enquête sur la perception

La première enquête sur la perception a été menée par un tiers à Salluit et à Kangiqsujuaq.

Travailler ensemble

Gouvernance de l'Entente Raglan

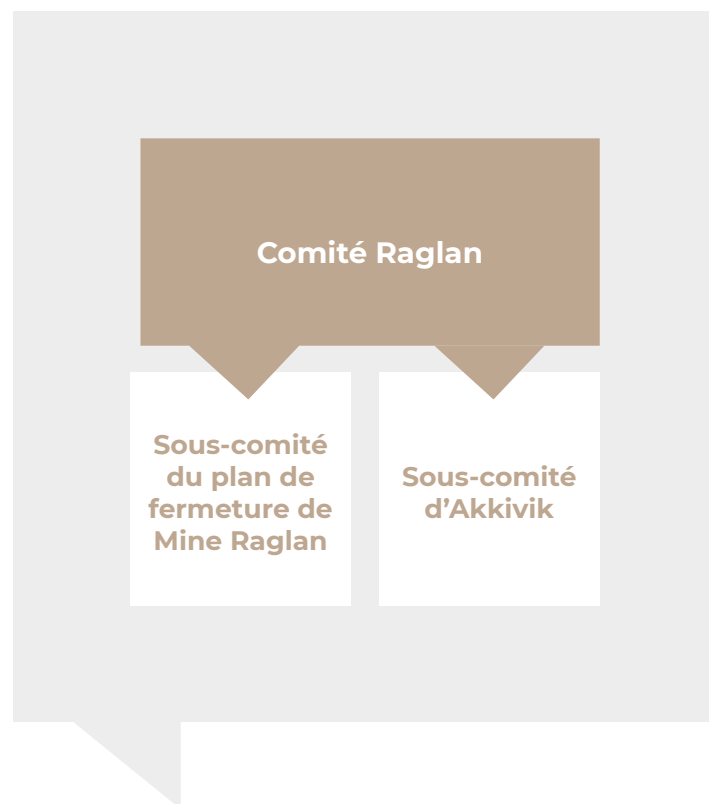
L'Entente Raglan a établi un modèle de gouvernance (c'est-à-dire une structure d'action) qui soutient la mise en œuvre de l'Entente et la prise de décisions.

Le Comité Raglan est la principale instance de collaboration qui supervise l'Entente Raglan et est responsable de sa mise en œuvre.

Le vice-président¹ de la mine et le président de Makivik encadrent et orientent le Comité Raglan en cas de litige.

Le Comité Raglan peut mettre en place des sous-comités chargés de se concentrer sur des questions précises relevant du Comité Raglan.

En 2022, il y avait deux (2) sous-comités, comme le montre le schéma ci-contre.

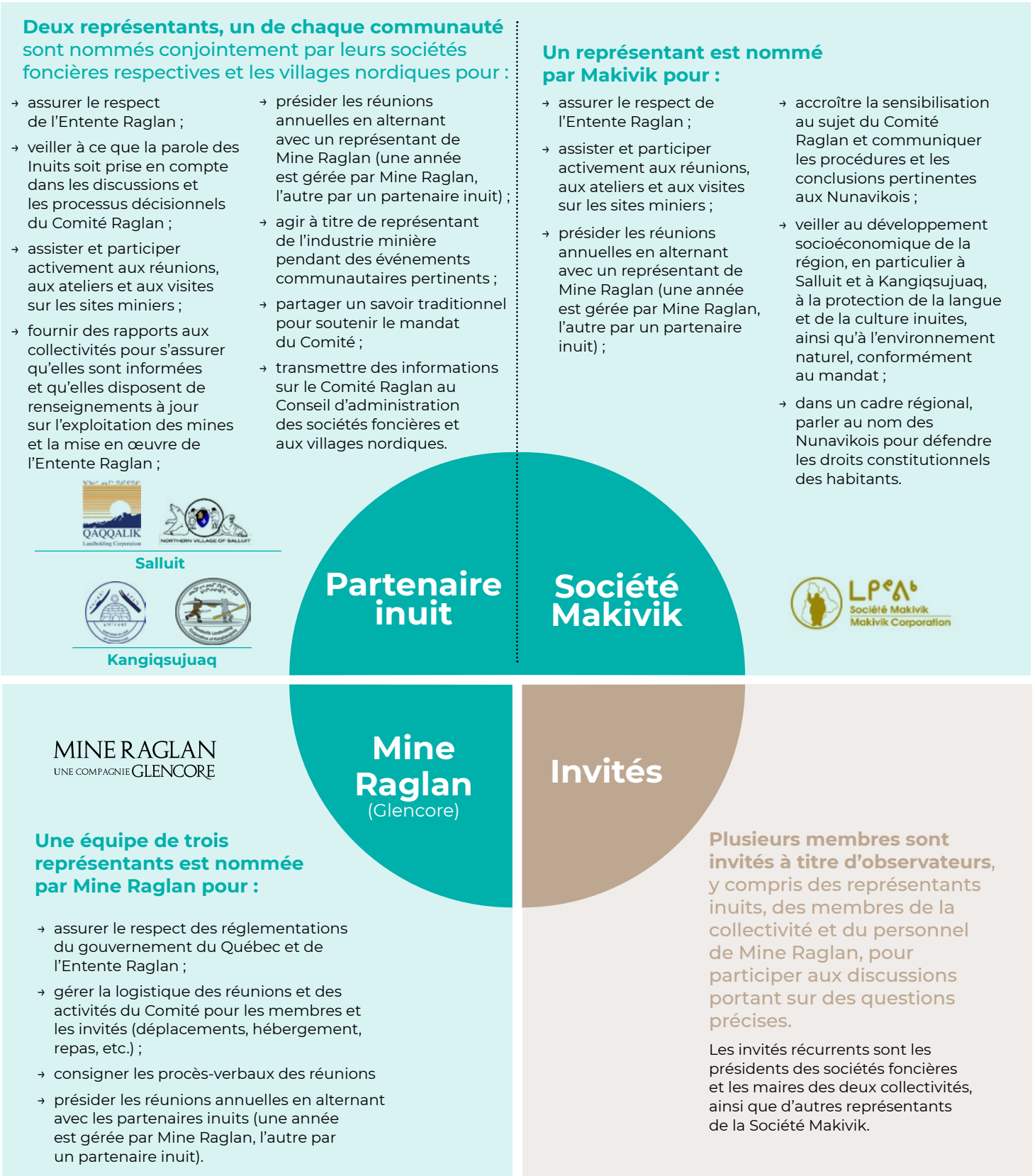


De plus amples renseignements sur les sous-comités se trouvent à la section [Actions des sous-comités](#).

¹ Dans la structure actuelle, le vice-président peut être considéré comme le président ou le directeur général.

Rôles et responsabilités

La composition du Comité Raglan est établie par l'Entente Raglan et est représentée par ses signataires.



Mise en œuvre de l'Entente Raglan

Cette mise en œuvre est fondée sur la vision et les objectifs de l'Entente Raglan qui reposent sur une relation de confiance et prévoient des mesures visant à favoriser le bien-être social, économique et culturel des bénéficiaires inuits, en particulier ceux qui résident à Salluit et à Kangiqsujuaq, les plus proches du site minier en termes de géographie.

Principaux objectifs

Approfondir la vision de l'Entente Raglan



Faciliter le développement et l'exploitation de Mine Raglan d'une manière efficace et respectueuse de l'environnement

Mikiagiarniavik est le nom donné aux terres sur lesquelles nous exerçons nos activités. L'Entente Raglan est axée sur la protection des terres et des ressources utilisées par les membres de la communauté pour la chasse et le piégeage. L'impact zéro n'existe pas. C'est pourquoi nous avons pris des mesures pour atténuer les répercussions sur les terres.

La mine est située à l'endroit exact où nous réalisons nos récoltes : les oies, les caribous, etc. À long terme, nous devons continuer à travailler ensemble. C'est important pour nous. C'est sur cette terre que nous nous approvisionnons en nourriture, comme nous le faisons avant que la mine ne soit construite.

- Putulik Papigatuk,
partenaire et membre
de la communauté de Salluit



Je viens de Kuujuarapik et je travaille à Raglan depuis juillet 2012. J'ai commencé en tant qu'apprenti mineur, puis en tant que mineur de développement, et je suis maintenant opérateur de gros porteur, le premier chez les Inuits !

- Daniel Roussel,
opérateur à Mine Raglan



Promouvoir l'emploi des bénéficiaires inuits

La formation et l'emploi sont essentiels au développement des bénéficiaires inuits afin qu'ils aient accès à des emplois près de leur communauté et qu'ils améliorent leur bien-être financier. Les avantages de cette entente sont tangibles : pour les jeunes générations, la mine génère plus d'emplois et de possibilités de formation, ce qui a un impact direct sur le développement économique. Tous les emplois de Mine Raglan sont d'abord proposés aux bénéficiaires inuits avant les autres candidats. Notre intention est d'accroître continuellement l'effectif inuit dans tous les postes et services.



Mine Raglan nous a donné la chance de développer d'autres types d'entreprises non liées à l'exploitation minière, ce qui nous a permis de contribuer au développement de l'économie locale.

- Entrepreneur inuit



Assurer la capacité entrepreneuriale et accroître le nombre d'entreprises inuites

L'entente prévoit la conclusion d'accords directement avec les entreprises inuites pour plusieurs catégories de produits et de services, comme le transport aérien, la production d'électricité pendant le développement, le transport de concentré par camion, le forage au diamant, etc. Nous avons également le devoir de cibler toutes les occasions d'affaires susceptibles de créer de nouvelles entreprises inuites. Nous encourageons nos entrepreneurs et leurs sous-traitants à recruter des bénéficiaires inuits et à examiner la possibilité d'embaucher ceux qui ont réussi nos programmes de formation internes.



Veiller à ce que les bénéficiaires inuits tirent des avantages économiques directs

Les signataires de l'Entente Raglan reçoivent une compensation financière, également connue sous le nom de « partage des profits ». Nous apportons également notre contribution aux communautés d'accueil par le biais de commandites et de dons qui soutiennent différents projets.



Au début, lorsqu'ils ont commencé à obtenir des fonds pour les communautés, une église a été construite à Salluit.

La société foncière a également pu construire le gymnase de l'école et de nouveaux bureaux grâce à l'accord de partage des profits.

- Résident inuit de Salluit



Lorsque nous tenons une réunion, nous ne sommes pas d'accord sur tout, mais il y a toujours de l'amour dans le processus, de sorte que nous finissons par avoir une relation durable et saine.

- Charlie Arngak, signataire de l'Entente Raglan



Garantir une structure de gouvernance efficace

Le Comité Raglan est la principale structure de gouvernance qui veille à ce que toutes les parties respectent l'Entente Raglan et maintiennent une relation de confiance, d'ouverture d'esprit et de respect tout au long de l'exploitation Raglan. Le Comité est également l'instance officielle désignée pour recueillir les commentaires, les préoccupations ou les opportunités liés à l'Entente Raglan.

Priorités établies pour 2022

En raison du conflit de travail qui s'est tenu de mai à septembre 2022, de nombreuses activités que nous avions prévues ont dû être modifiées ou annulées. L'engagement communautaire et la communication, en particulier, sont devenus de plus en plus difficiles, car nous n'avons pas été en mesure de tenir des réunions en personne, de participer à des forums sur l'environnement ou de faire des visites sur le site.

Pendant le conflit de travail, cinq téléconférences supplémentaires ont été tenues avec les membres du Comité. L'objectif de ces réunions était de tenir les membres du Comité Raglan informés de tout développement et de toute information qui pourraient leur être pertinents en tant que partenaires de confiance.

Au total, nous avons tenu huit réunions avec les membres du Comité Raglan en 2022. Nous avons également pu tenir quatre réunions avec le sous-comité de fermeture, une réunion avec le sous-comité d'Akkivik et un forum sur l'environnement à Salluit.

En 2022, le Comité Raglan a priorisé les six activités suivantes, conformément aux objectifs fondamentaux de l'Entente Raglan.

Objectifs de l'Entente Raglan	Priorités du Comité Raglan en 2022					
	1. Suivre le programme d'échantillonnage de poussière	2. Améliorer les communications, y compris le mécanisme de traitement des préoccupations/plaintes	3. Optimiser le processus de droit de premier refus	4. Élaborer le premier rapport annuel	5. Visiter le site avec les membres du Comité Raglan	6. Coordonner les réunions des parties inuites
Faciliter le développement et l'exploitation de Mine Raglan d'une manière efficace et respectueuse de l'environnement	✓	✓	✓		✓	✓
Promouvoir l'emploi des bénéficiaires inuits		✓				
Assurer la capacité entrepreneuriale et accroître le nombre d'entreprises inuites		✓	✓			
Veiller à ce que les bénéficiaires inuits tirent des avantages économiques directs		✓	✓	✓		
Garantir une structure de gouvernance efficace		✓		✓	✓	✓
Assurer la sécurité de tous les utilisateurs et employés des terres	✓	✓			✓	

Actions du Comité Raglan en 2022

En réponse aux préoccupations de la communauté au sujet des émissions de poussière, l'équipe de Mine Raglan a tenu une discussion avec les membres du Comité Raglan en fin d'année 2022 pour mieux comprendre le programme de surveillance de la poussière utilisé sur le site minier. La discussion a permis de présenter le fonctionnement des deux types d'équipement utilisés (carottes de neige et récipients d'échantillonnage) et les endroits où le contrôle est effectué. Mine Raglan a fait le point sur les mesures d'atténuation de la poussière qui ont été mises en œuvre en 2015, notamment la réduction des limites de vitesse pour les usagers de la route et l'application d'abat-poussière.

Les membres du Comité Raglan ont pu poser des questions sur les méthodes de surveillance des émissions de poussière. Le Comité Raglan poursuivra les discussions à ce propos lors de prochaines réunions, mais nos partenaires et les utilisateurs du territoire sont invités à signaler toute forme de plainte liée à la protection de l'environnement. Ces commentaires nous permettront d'améliorer continuellement nos pratiques environnementales.

Échantillonnage de poussière



Améliorer les communications, y compris le mécanisme de traitement des préoccupations/ plaintes

En 2021, Mine Raglan a engagé une tierce partie pour mener une enquête sur la perception de la mine dans les communautés de Kangiqsujuaq et de Salluit. Celle-ci a révélé que les communautés manquaient d'informations sur trois sujets :

- la surveillance environnementale de Mine Raglan ;
- les plans et activités de Mine Raglan ;
- le partage de l'information par le Comité Raglan dans chaque collectivité.

Le Comité Raglan a tenu une séance de travail en mars 2022 pour mieux comprendre les défis actuels en matière de communication. Parmi les principales constatations de l'atelier figurent la nécessité d'adapter les méthodes de communication pour toucher la jeune génération, l'importance d'accroître la communication et l'échange d'information en inuktitut et de renforcer l'intérêt des habitants pour les informations provenant du Comité Raglan.

En 2020 et 2021, la pandémie a entraîné une diminution des interactions entre l'équipe de Mine Raglan et les collectivités. Par conséquent, l'une des priorités de 2022 était de reprendre les réunions et les événements en personne. Voici quelques points permettant d'améliorer les communications :

- reprendre les présentations, les événements et les réunions en personne dans le respect des mesures de sécurité ;
- prêter attention à ce que nous communiquons à la radio afin que le message soit stratégique et pertinent ;
- fournir des outils et des présentations en inuktitut autant que possible.

Autres points d'amélioration qui seront ciblés en 2023 et en 2024 :

- regoindre les jeunes en envisageant des activités comme des ateliers. Cela nous permettra d'obtenir leur avis sur les meilleures façons de les atteindre et de cibler les sujets qui leur tiennent à cœur ;
- tirer parti de nos ambassadeurs inuits en créant de la visibilité pour inspirer les candidatures et les générations futures.

Préoccupations/ plaintes

Un mécanisme ou un système de gestion des préoccupations et des plaintes est un système de procédures, de rôles et de règles qui permet de traiter systématiquement les plaintes. En 2022, Mine Raglan a engagé une tierce partie pour l'aider à élaborer le mécanisme de règlement des préoccupations et des plaintes de la mine. L'objectif est de veiller à ce que toute préoccupation ou plainte concernant Mine Raglan soit gérée au moyen d'un processus établi et prévisible.

En 2022, la tierce partie a mené des entrevues avec des représentants de la communauté et des membres du Comité Raglan, ainsi qu'avec des membres de l'équipe de Mine Raglan, afin de comprendre comment le mécanisme de traitement des préoccupations et des plaintes devrait être conçu. En 2023, le processus sera présenté au Comité Raglan pour obtenir l'avis de ses membres.

Optimiser le processus de droit de premier refus

Conformément à l'Entente Raglan, les parties inuites ont la priorité pour l'achat d'équipement minier excédentaire avant qu'il soit supprimé ou démoli (un processus appelé « droit de premier refus »). Au cours de ces discussions, le sous-comité du plan de fermeture a soulevé des questions liées à cette exigence, plus précisément au sujet des types d'équipement que les parties inuites souhaitent acheter. De plus, le Comité Raglan a relevé certains points à améliorer dans la mise en œuvre de cette exigence, notamment la communication des informations et la logistique globale. Le Comité Raglan a convenu de la nécessité de poursuivre les discussions sur l'équipement et l'infrastructure présentant le plus d'intérêt, ainsi que de trouver des façons d'optimiser le processus et de mieux informer les membres de la communauté des possibilités qui s'offrent à eux.

En 2022, le Comité Raglan a prévu de tenir un atelier pour discuter de la question du droit de premier refus. Malheureusement, en raison de problèmes d'horaire et de logistique, cet atelier a été reporté à 2023.

Élaborer le premier rapport annuel

Ce rapport pour 2022 est le premier rapport annuel du Comité Raglan. Tous les membres du Comité Raglan y ont contribué et l'ont examiné au début de l'année 2023.

Visiter le site avec les membres du Comité Raglan

Les visites annuelles sur le site permettent aux membres du Comité de mieux comprendre les installations du projet, l'exploitation de la mine et les changements en cours. Elles donnent également la possibilité de voir les sites de travail et leurs caractéristiques, et d'avoir des discussions approfondies avec les principaux superviseurs et employés. De plus, les membres du Comité Raglan peuvent communiquer plus facilement aux bénéficiaires inuits les enseignements tirés des visites sur le terrain.

La visite du site de 2022 était initialement prévue pour la fin du printemps ou au début de l'été. Cependant, en raison du conflit de travail, les déplacements sur place étaient limités. Par conséquent, il a été convenu que la visite du site en 2022 serait reportée à 2023.

Coordonner les réunions des parties inuites

Afin de faciliter la préparation des réunions du Comité Raglan, les parties inuites ont organisé des réunions en 2022. Elles ont lieu de un à deux jours avant chaque rencontre du Comité Raglan pour assurer le suivi des mesures à prendre, discuter des points à l'ordre du jour et échanger sur les questions qui seront soulevées. Ces réunions sont un forum de discussion utile entre les parties inuites. Des réunions des parties inuites ont été tenues avant les quatre réunions du Comité Raglan en 2022.

Actions des sous-comités en 2022

Sous-comité de fermeture

Le sous-comité de fermeture a établi trois objectifs clés pour 2022.

Pour chaque objectif, il a élaboré un plan d'action, comprenant les responsabilités et les calendriers.

- **Terminer l'examen du plan de fermeture**
En raison de retards en 2019 et de la pandémie de la COVID-19 en 2020-2021, le sous-comité n'a pas été en mesure de terminer son examen approfondi du plan de fermeture. Le résultat final de cet examen se présentera sous la forme d'une liste complète de préoccupations, de commentaires, de questions et de directives à soumettre à l'entrepreneur qui élaborera le prochain plan de fermeture.
- **Participation au premier microprogramme de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) sur la fermeture et la restauration des sites miniers**
En 2022, les membres du sous-comité ont terminé la première partie du microprogramme qui portait sur les lignes directrices du Québec relatives à l'élaboration de plans de fermeture de mines.
- **Poursuite des recherches sur TERRE-Net**
TERRE-Net a continué d'appuyer les travaux du sous-comité, notamment en ce qui a trait la communication avec les communautés et d'autres publics ainsi qu'à l'examen du plan de fermeture.

Autres activités

→ Ateliers sur la terminologie

Pour faciliter l'examen du plan de fermeture, le sous-comité a tenu un atelier pour trouver des termes et des descriptions clés en inuktitut qui seront utilisés pour décrire le processus. L'atelier a eu lieu en septembre 2022 avec le sous-comité de fermeture et les membres du Comité Raglan. Y étaient présents un facilitateur tiers, deux interprètes professionnels, ainsi que des représentants d'autres parties d'intérêt². À la suite de cet atelier, des événements semblables ont été tenus à Salluit et à Kangiqsujuaq avec des Anciens et des membres intéressés de la communauté, afin de valider ou de peaufiner les termes choisis au cours du premier atelier. Finalement, 24 phrases et descriptions en inuktitut ont été retenues pour traduire le vocabulaire de l'exploitation minière et de la fermeture des sentiers miniers. Le glossaire élaboré au cours de ces ateliers se trouve en annexe au présent rapport.

Pour consulter les derniers rapports semestriels de 2018-2019 et de 2020-2021 du sous-comité de fermeture, veuillez visiter : [Sous-comité de fermeture de Mine Raglan \(glencore.ca\)](http://Sous-comité de fermeture de Mine Raglan (glencore.ca))

Le sous-comité de fermeture a reçu le prix du doyen de l'Université Memorial pour les partenaires de recherche, ce prix qui reconnaît les personnes qui ont contribué à la recherche et qui soutient les étudiants des cycles supérieurs.



→ **Sous-comité de fermeture : De gauche à droite :** Adamie Saviakjuk (a assumé son rôle par intérim en attendant la nomination officielle des deux places vacantes de Salluit), Lukasi Pilurttuut, Alasie Arngak, Charles Levac, George Pilurttuut, Arn Keeling, Amélie Rouleau, Bruno Bussière, Belinda Ikey.

Sous-comité d'Akkivik

L'objectif du programme Akkivik est de promouvoir activement les projets communautaires à Kangiqsujuaq et à Salluit grâce à des « fonds de démarrage » ou à un soutien en nature. Les principes de l'avancement, de l'autosuffisance et de la collaboration locale guideront tous les aspects du processus.



Le programme Akkivik vise à appuyer les sphères d'activités suivantes :

- Culture
- Santé et bien-être des communautés
- Éducation, formation et développement du leadership
- Développement des capacités entrepreneuriales et de la création d'emplois
- Sécurité alimentaire
- Sécurité énergétique

Contributions 2022 au programme Akkivik, par thème



44 %

Développement des capacités entrepreneuriales et de la création d'emplois

42 %

Culture
(p. ex., transfert de connaissances intergénérationnel, préservation de la langue inuktitut)

14 %

Éducation, formation et développement du leadership

Fonds d'éducation Raglan

46

lauréats ont reçu un total de 35 050 \$ en bourses d'études en 2021.

En 2022, il restera 14 490 \$ de fonds provenant de 2021. Cet argent pourra être réparti entre les collectivités de Salluit et de Kangiqsujuaq avant la fin de 2022 pour soutenir des projets ou des initiatives liés à l'éducation.

En 2022, le programme Akkivik a soutenu les initiatives suivantes :

	Nirivik : Made with Love Kangiqsujaq	16 000 \$	<p>Nirivik est la cafétéria de l'école Arsaniq à Kangiqsujaq. Dans le cadre du programme Made with Love, des élèves préparent des collations pour la cafétéria et pour leurs camarades. Les écoliers apprennent donc à gérer une petite entreprise. Le programme promeut également la santé, le bien-être et la sécurité alimentaire dans la communauté.</p>
	Groupe de chant en inuktitut Kangiqsujaq	10 000 \$	<p>Des cours de chant en inuktitut, de chant guttural et de danse du tambour sont organisés au bureau de Pingualuit. L'initiative soutient également l'achat local de peaux de phoque, dans la mesure du possible, afin que les couturières de la région puissent fabriquer des pantoufles en peau de phoque pour les jeunes danseurs et chanteurs.</p>
	(Sherp Ark) Tout-terrain Kangiqsujaq	50 000 \$	<p>Cette initiative vise à aider la collectivité à acheter un véhicule tout-terrain pour faciliter les déplacements sur les terres, le lac Raglan et dans les environs de Kangiqsujaq pour ramasser du matériel. Cette mesure améliorera la sécurité des utilisateurs des terres et du trafic routier dans la région. Ce véhicule peut être utilisé toute l'année et pourrait répondre aux besoins en matière d'exploration minière, ainsi qu'aux programmes et projets locaux.</p>
	Silapaak et fabrication de filets pour les Anciens et les jeunes Salluit	8 000 \$	<p>Ce projet consiste à embaucher des couturières locales pour confectionner des Silapaak traditionnels pour plus de 100 Anciens de Salluit lors de leur rassemblement annuel. De plus, cette initiative offre une formation culturelle pour les jeunes afin qu'ils apprennent à fabriquer des filets traditionnels pour les poissons, les phoques et les bélugas.</p>
	Kammiuniq Salluit	29 000 \$	<p>Dans le cadre du programme Kammiuniq, des couturières locales enseignent aux jeunes de Salluit des techniques traditionnelles de confection de Kamik.</p>
Total approuvé en 2022*		113 000 \$	

En outre, de 2019 à 2020, trois initiatives choisies pour être soutenues par le programme Akkivik ont par la suite été annulées en raison d'un manque de capacité pour la mise en œuvre du programme. Ces projets représentaient un engagement financier total de 30 000 \$ qui devrait être décaissé pour les projets à compter de 2023.

* Les montants sont distribués en fonction des résultats convenus.

Priorités pour 2023

Le Comité Raglan a défini les priorités suivantes pour 2023 :

1. **Présentation et atelier sur notre objectif, nos valeurs, notre stratégie et notre code de conduite qui définissent nos principes en matière de conflits d'intérêts**

Cette priorité a été établie en réponse à un commentaire formulé en octobre 2022. Les partenaires ont demandé plus de renseignements sur les entreprises inuites et sur la façon de gérer un conflit d'intérêts potentiel relatif aux contrats. Mine Raglan a mis en place une procédure de gestion des conflits d'intérêts qui prévoit de remplir un questionnaire lors de l'attribution d'un contrat. Des éclaircissements sont nécessaires concernant la participation de personnes susceptibles de se trouver en situation de conflits d'intérêts au Comité Raglan ou à d'autres réunions du Comité avec Mine Raglan.

2. **Suivi de la gestion des émissions de poussière dans la baie Déception**

Cette priorité a été définie à la suite d'une discussion sur la gestion de la poussière tenue en décembre 2022 avec le Comité Raglan.

3. **Poursuite des processus d'amélioration de la communication, y compris la création d'un document de transition pour les nouveaux membres du Comité Raglan**

Cela répond à une priorité stratégique établie à la suite des résultats de l'enquête de perception de 2022.

4. **Visite de site avec les membres du Comité Raglan**

La visite des lieux de 2022 a été reportée en raison de circonstances imprévues (restrictions de déplacement pendant le conflit de travail).

5. **Commentaires sur la révision du mécanisme de traitement des préoccupations/plaintes**

Cette priorité découle des efforts d'amélioration continue des communications (comme il en a été question dans un atelier de mars 2022) et des valeurs de Glencore sur l'ouverture et la responsabilisation.

Annexe

MINE RAGLAN



**ANS
D'ACTIVITÉS**

YEARS OF OPERATIONS
ՀԱՅՍՏԱՆԻ ԿՈՄՍՏԵՆԻ ԱՊՐԱՆՈՒՄ

Résumé des réunions

Réunions régulières du Comité Raglan

Les réunions régulières du Comité Raglan portent sur les points suivants :

- mise au point sur les opérations de Mine Raglan et discussions sur les nouveaux enjeux ;
- analyse en profondeur des thèmes spécifiques et des sujets convenus présentant un intérêt pour le Comité, en fonction des principales priorités du Comité Raglan. Cela peut comprendre :
 - l'environnement et le territoire (p. ex., la gestion de la poussière, la décarbonisation) ;
 - l'emploi et la formation (p. ex., la mise en œuvre de notre programme Tamatumani, « second départ » en inuktitut, qui prévoit plusieurs initiatives à l'intention du personnel et des entrepreneurs afin d'attirer et de retenir en emploi le plus grand nombre possible d'employés inuits) ;
 - les entreprises inuites (p. ex., le rendement de l'approvisionnement local, y compris les dépenses auprès d'entreprises inuites, les possibilités à venir et les processus d'évaluation et d'attribution) ;
 - Etc. ;
- temps libre pour que les parties inuites puissent exprimer leurs préoccupations ou leurs questions aux fins de discussion.

Certains des points saillants des réunions régulières du Comité Raglan tenues en 2023 sont résumés ci-dessous.

Résumés des réunions

9 MARS 2022

La première réunion annuelle du Comité Raglan a permis de faire le point sur la production, sur les progrès du développement de Sivumut et sur les principaux événements marquants, comme l'anniversaire des 25 ans d'exploitation de Mine Raglan et l'installation de câbles à fibre optique. Le Comité Raglan a reçu un rappel sur le processus d'approvisionnement et d'évaluation des contrats de Mine Raglan, et Makivik a fait le point sur le Centre de développement des entreprises inuites (en cours d'élaboration). Au cours de la réunion, le Comité Raglan a tenu un atelier sur les façons d'améliorer la communication avec le public.

Entreprises/activités inuites

- Les dépenses contractuelles liées au projet Sivumut ont probablement atteint leur maximum. À l'avenir, la valeur globale des contrats sera moins élevée. Toutefois, l'objectif est de continuer à augmenter le nombre de contrats avec des entreprises inuites.

Autre :

- Les partenaires inuits ont été informés que le calendrier maritime pour la saison 2022-2023 serait communiqué en mars ou avril, et que le premier navire devrait arriver le 1^{er} juin 2022, comme par le passé.
- L'équipe de Mine Raglan fait le point sur l'incendie intermittent à la décharge. Mine Raglan travaille avec un expert externe pour gérer la situation. La zone est sécurisée et les règlements applicables sont suivis.
- Deux agents de surveillance environnementale ont été embauchés, soit à Salluit et de Kangiqsujuaq.

7 JUIN 2022

En raison du conflit de travail qui sévissait à l'époque, la réunion régulière du Comité Raglan, initialement prévue le 7 juin 2022, a été annulée. Cependant, pendant que les employés opérationnels étaient en grève, cinq réunions supplémentaires ont eu lieu avec les membres du Comité en juin et juillet 2022. L'objectif de ces réunions était de tenir les membres du Comité Raglan informés de tous développements et renseignements qui pourraient leur être pertinents en tant que partenaires de confiance. Cette décision a aidé à maintenir la communication au sein du Comité Raglan pendant cette période et de favoriser la reprise des réunions régulières après la grève.

5 OCTOBRE 2022

La deuxième réunion régulière de l'année a eu lieu en personne à Salluit. Le Comité Raglan a discuté des répercussions du conflit de travail. Le point sur les opérations comprenait des informations sur le développement de Sivumut, ainsi que sur la gestion de l'environnement et de la sécurité. Mine Raglan a donné un aperçu des indicateurs de rendement clés (IRC) en matière de sécurité. Les membres du Comité Raglan ont fait part de l'intérêt de leurs collectivités pour les dons en nature (en particulier en ce qui concerne les véhicules et les congélateurs pour les utilisateurs des terres).

Le point sur les conséquences du conflit de travail :

- Le conflit de travail a eu une incidence sur la production, ce qui se répercutera sur le partage des bénéfices. Cependant, l'ambiance est bonne sur le site depuis le retour des employés.

Sécurité des utilisateurs des terres :

- Mine Raglan prévoit d'améliorer la visibilité du stationnement en ajoutant des panneaux au KM25.
- Avec l'assouplissement des mesures régionales liées à la COVID-19, l'équipe de Mine Raglan est en train de rouvrir le camp de la baie Déception aux utilisateurs des terres.

8 ET 9 DÉCEMBRE 2022

La troisième et dernière réunion annuelle du Comité Raglan a eu lieu à Kangiqsujuaq par conférence téléphonique. Au cours de cette réunion, deux représentants de l'équipe de Mine Raglan ont été présentés comme nouveaux membres du Comité Raglan. Le premier jour de la réunion, le Comité Raglan a participé à un atelier de surveillance des émissions de poussière. Malheureusement, en raison d'une tragédie dans la communauté survenue le 9 décembre, le Comité Raglan a décidé d'annuler le reste de la réunion et a convenu de reporter à la nouvelle année les sujets qui n'avaient pas été abordés.

Tamatumani :

- L'équipe a été confrontée à des défis uniques au cours de l'année 2022 en raison de la COVID-19 et du conflit de travail, mais elle a su s'adapter. En 2023, l'accent sera mis sur le recrutement et le maintien en poste de la main-d'œuvre.
- En ce qui concerne les entrepreneurs, un employé est désormais chargé de travailler avec les entreprises inuites pour les aider à recruter du personnel inuit.
- Avataa Rouillier Drilling a reçu un appareil de forage fourni par Kativik Ilisarniliriniq. À compter de 2023, une école de forage sera ouverte à temps plein sur place. Les étudiants seront formés dans le même type d'environnement que celui dans lequel ils travailleront une fois leur diplôme obtenu.

Santé et sécurité :

- La nouvelle boîte téléphonique, qui n'est pas encore opérationnelle, a fait l'objet d'une discussion. Elle a été installée pour assurer une intervention efficace en cas d'urgence. Les instructions sur la façon de l'utiliser seront disponibles en inuktitut.

Préoccupations et commentaires

En 2022, le Comité Raglan a reçu et examiné une préoccupation particulière transmise par les voies officielles (p. ex., par un membre du Comité Raglan).

L'objet de la plainte a été classé dans la catégorie « Mauvaise conduite des employés/entrepreneurs ». Un membre de l'équipe de Mine Raglan a été chargé d'effectuer le suivi de ce problème auprès de l'équipe concernée et d'en rendre compte au Comité Raglan.

Nous sommes ici pour écouter

Si vous avez des préoccupations ou des plaintes concernant les opérations et les activités de la mine Raglan, nous souhaitons vous entendre. Vous pouvez nous contacter de plusieurs façons :

Rendez visite à votre agent de liaison dans les communautés ou communiquez avec lui :

Alasie Arngak (Kangiqsujuaq) Alasie.Arngak@glencore.ca / 819 338-0515

Belinda Ikey (Salluit) Belinda.Ikey@glencore.ca / 819 255-8953

Laissez un message vocal

1 844 280-8110

Envoyez un courriel

inforaglan@glencore.ca

Envoyez un message direct sur la page  de Mine Raglan.

Soyez assuré que vos préoccupations seront prises au sérieux et demeureront confidentielles. Si vous souhaitez que nous assurions le suivi de vos préoccupations ou de votre plainte, veuillez inclure votre nom et vos coordonnées dans votre message. Vous pouvez également soumettre vos préoccupations ou votre plainte de façon anonyme.

Les préoccupations et les plaintes peuvent être envoyées en inuktitut, en français ou en anglais.

